



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE: COMMENT LA COMBATTRE ?

Mobiliser, Prévenir, Agir

BIENVENUE



ONPE
Observatoire National de la précarité énergétique



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : COMMENT LA COMBATTRE ?

Mobiliser, Prévenir, Agir

PROGRAMME



Repères - La précarité énergétique en chiffres

- **Charles-André BERNARD**, Économiste statisticien, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)
- **Isolde DEVALIERE**, Sociologue, Chef du projet précarité énergétique, ADEME



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : COMMENT LA COMBATTRE ?

Mobiliser, Prévenir, Agir

PROGRAMME



1. Qui sont les 6 millions de ménages concernés ?

- Evolutions significatives (ENL, INSEE, 2013)
- Phénomène d'auto-restrictions (Phebus, CGDD, 2012)

2. Pourtant les pouvoirs publics se mobilisent

- LTECV, Habiter Mieux, PIG, PTRE, SLIME, FSL Energie, CEE PE
- Montée en compétences, création de nouveaux métiers

3. Quels sont les autres leviers à activer ?

- Agir sur la qualité thermique, simplifier les procédures, proposer des outils financiers adaptés, rassurer et convaincre les ménages
- Identifier et soutenir les initiatives efficaces avant de les disséminer sur le territoire (colloque ADEME / ONPE)
- Suivre, mesurer, analyser pour mieux éclairer l'action publique (**onpe.org**)

CSTB
le futur en construction

Analyse de la précarité énergétique à la lumière de l'Enquête Nationale Logement (ENL) 2013

ADEME - ONPE - CSTB

*2^e Colloque National de la Précarité énergétique,
Paris, 22 novembre 2016*



Selon les données 2013, la précarité énergétique touche près de 6 millions de ménages*, soit 20,4%. Ce nombre est en progression de +17% par rapport à 2006. La précarité énergétique recoupe des situations et des degrés divers.

Les principales caractéristiques communes sont :

1

Des revenus parmi les plus faibles : parmi les 30% les moins aisés de la population, les ménages qui sont en précarité énergétique disposent d'un revenu moyen de **15 181 euros par an** contre **20 769 euros** pour les autres.

2

Des dépenses énergétiques élevées : parmi les 30% les moins aisés de la population, les ménages qui sont en précarité énergétique ont une facture énergétique moyenne de **1 623 euros par an** contre **1 045 euros** pour les autres.

3

Des logements présentant souvent **des signes d'humidité** et / ou situés dans **des immeubles en état moyen, médiocre ou mauvais**.

* hors étudiants et hors ménages n'ayant pas accès au logement ordinaire.

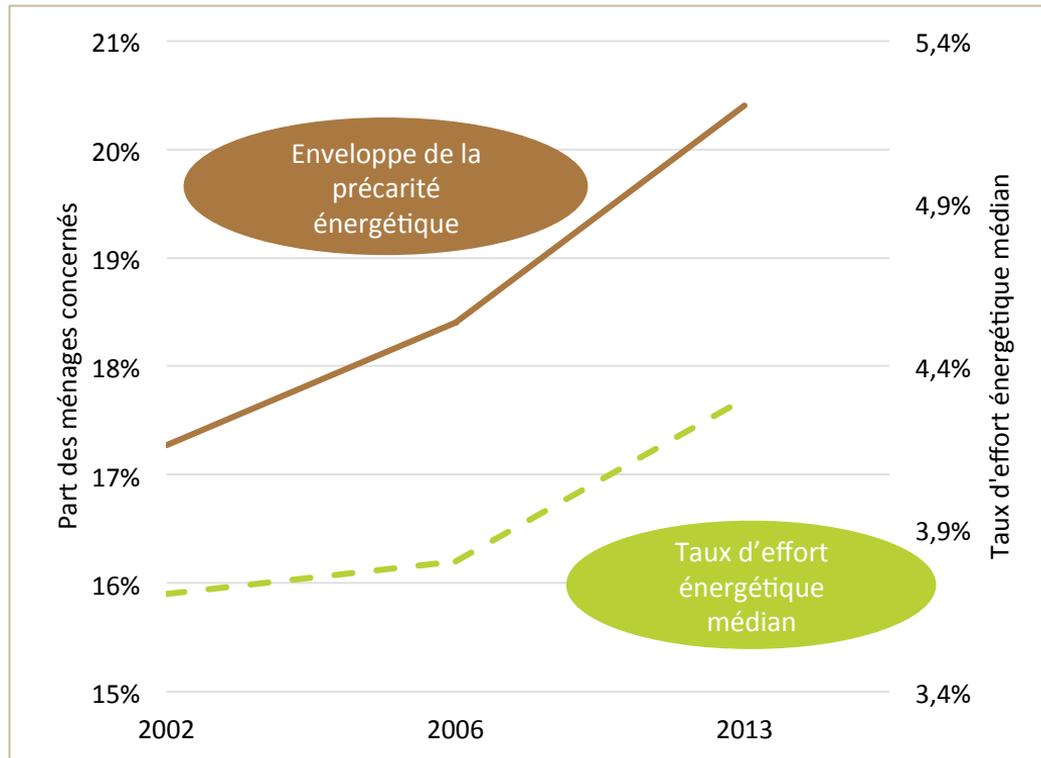
L'enveloppe de la précarité énergétique a progressé de +17% entre 2006 et 2013, en passant de 4,8 millions à près de 6 millions de ménages concernés.

Le taux d'effort énergétique médian a progressé entre 2006 et 2013.

L'estimation du nombre de ménages en situation de précarité énergétique ne prend en compte :

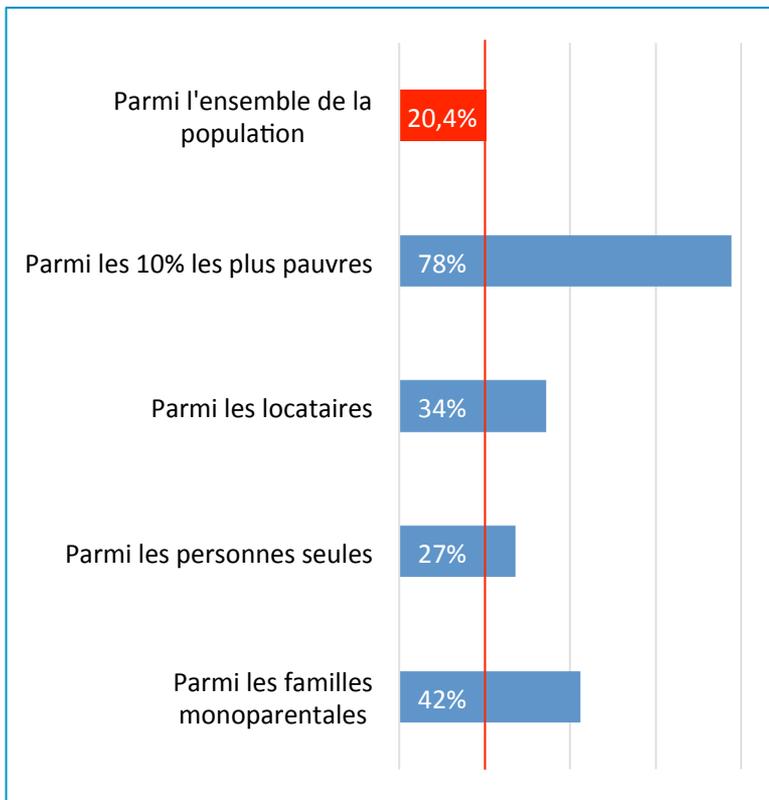
- ni les étudiants,
- ni les ménages n'ayant pas accès à un logement ordinaire (habitat mobile, hôtel, etc.).

Évolutions sur dix ans (2002 - 2013)



Des ménages aux revenus faibles, locataires, personnes isolées ou familles monoparentales

Poids des ménages en précarité énergétique par catégorie de population, comparaison avec l'ensemble (en rouge)



1

La précarité énergétique est très installée dans les premiers déciles de revenu.

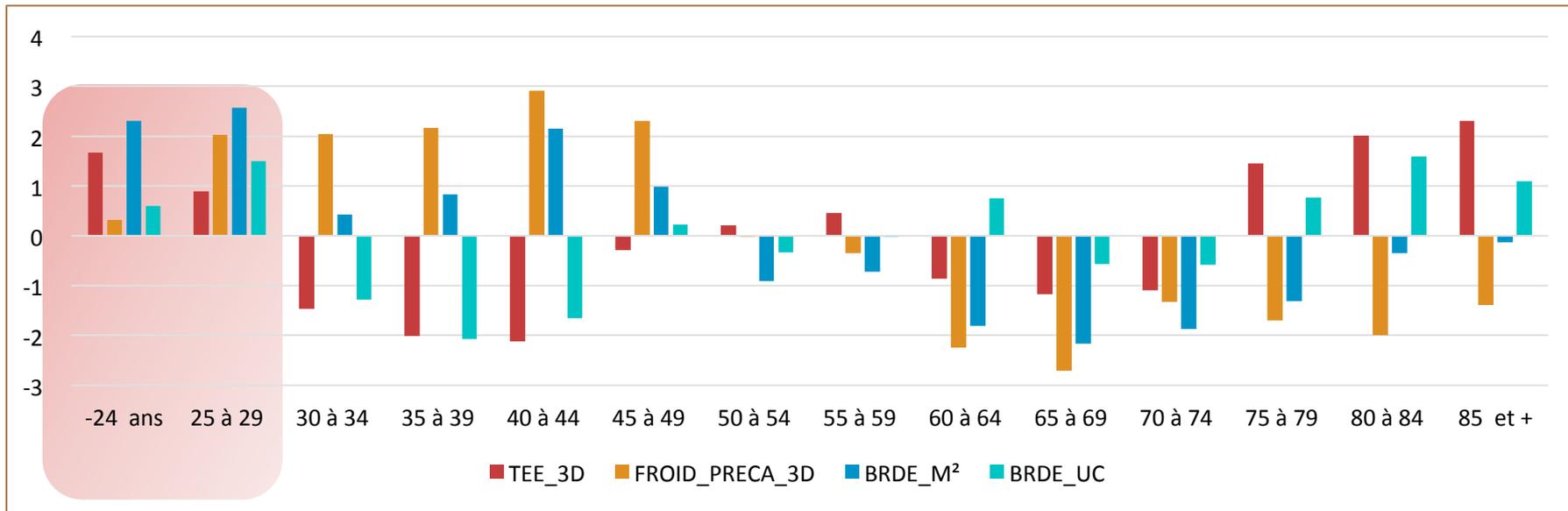
2

La précarité énergétique concerne **35%** des locataires (**39%** des locataires du parc social).

3

La précarité énergétique est plus répandue parmi les personnes seules et les familles monoparentales.

Sur-représentation / sous-représentation des ménages en situation de précarité énergétique par tranche d'âge



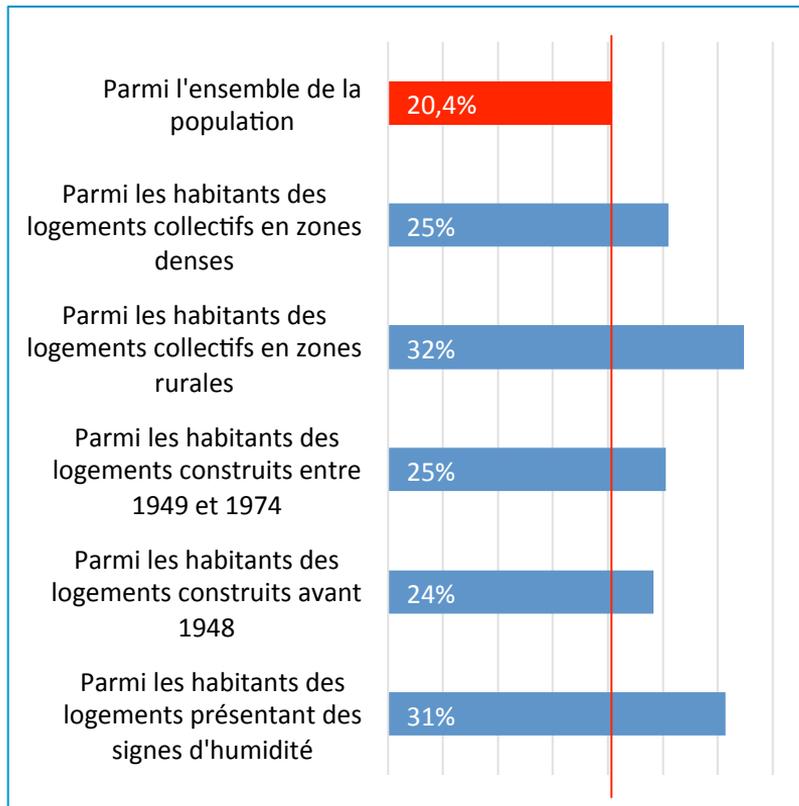
Source : enquête ENL 2013, calculs : CSTB / ESH

Les moins de 30 ans sont surreprésentés dans toutes les formes de précarité énergétique.

Malgré un vieillissement de la population, l'étude montre une hausse de la part des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans dans les indicateurs de la précarité énergétique.

En nombre, la population en situation de précarité énergétique la plus touchée reste les plus de 60 ans.

Poids des ménages en précarité énergétique parmi les habitants des catégories de logement, comparaison avec l'ensemble (en rouge)



Source : enquête ENL 2013, calculs : CSTB / ESH

1

Un quart des logements collectifs en zones denses et **un tiers** en zones rurales et villes moyennes abritent des ménages en situation de précarité énergétique.

2

24% des occupants des logements construits avant 1975 sont en situation de précarité énergétique.

3

31% des logements présentant des signes d'humidité sont occupés par des ménages en situation de précarité énergétique.

La part des ménages ayant réalisé des travaux liés à la performance énergétique* atteint 12%.

La majorité des ménages a déclaré ne pas avoir été aidés pour le financement de leurs travaux.

A ce titre, les dispositifs d'aide ne semblent pas être un facteur déterminant dans la réalisation de ces travaux.

Le faible recours déclaré à la TVA à taux réduit pourrait s'expliquer par une sous-estimation du recours à cette aide (qui s'applique sans démarche spécifique du ménage) et/ou par le poids des travaux réalisés en auto-réhabilitation.

* Travaux relevant des catégories : « travaux destinés à se protéger des courants d'air » et « travaux destinés à diminuer la dépense d'énergie ou à améliorer le chauffage ».

Part des ménages aidés

